



Assemblée Générale de l'Association G.V. Joies et Loisirs de Saint-Martin sur le Pré

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale.

**Le vendredi 21 février 2025
À 18h30
Salle de réunion du Complexe Sportif**

Ordre du jour prévu :

- 1. Approbation du procès-verbal Assemblée Générale saison 2022/2023.**
- 2. Rapport Moral**
- 3. Rapport D'activités 2023/2024**
- 4. Rapport Financier 2023/2024**
- 5. Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2023/2024**
- 6. Budget Prévisionnel 2024/2025**
- 7. Renouvellement des membres du bureau et désignation de la présidence**
- 8. Projet saison 2024/2025**
- 9. Licence et Cotisation 2025/2026**
- 10. Questions diverses**

Toutes les personnes désireuses de participer au bureau de l'association doivent se faire connaître avant le 8 février 2023.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

La Présidente.

Christine MOTTET

**Si vous ne pouvez être présent,
Merci de donner pouvoir à la personne de l'association de votre choix,
Muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé.**

Assemblée Générale Joies et Loisirs

BON POUR POUVOIR **(Valable pour les adhérents)**

Je, soussigné(e).....

Donne pouvoir à

Pour me représenter et délibérer en mon nom sur toutes les questions qui seront
soumises au vote de l'Assemblée générale du 21 février 2025.

Fait à.....le.....

Signature (précédée par la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".

.....Signature